



# MEMO

L'unité Loge 9-11 - Local 1976 - Syndicat des Métallos  
Unit Lodge 9-11 - Local 1976 - United Steelworkers

## SUIVI GRIEF – GRIEVANCE FOLLOW-UP

Bonjour à tous,

Un grief collectif avait été déposé le mois dernier concernant le paiement des indemnités pour les journées fériées aux membres en congé de paternité.

Un règlement fût conclu plus tôt cette semaine dans ce dossier.

Le règlement est exactement celui recherché. L'employeur paiera désormais automatiquement les journées fériées aux membres en congé de paternité.

De plus, le règlement prévoit que les membres en congé de paternité durant la période des fêtes recevront sous peu l'indemnité qui leur était dû.

-----

Hi everyone,

A collective grievance that had been filled last month concerning the paternity leave/holiday pay was settled earlier this week.

The settlement reached is the one that was asked for. From now on, STAS will automatically pay the holiday pay to members on paternity leave.

The settlement also states that members on paternity leave during this past holiday season will soon get the holiday pay they were eligible for.

**Marc Hennessey**  
**28 février 2013**